

S.G.	S.T.	A.S.	FIN COMPT.	CULT. ENS.	E.C. FORM.
27 AOUT 2018					
MAIRIE de BRUNSTATT-DIDENHEIM					
JOURN. N°					

Conseil départemental Haut-Rhin

Direction Europe,
Attractivité et Aménagement
Service Aménagement des Territoires

↗ Monsieur Antoine VIOLA
Maire
Mairie
388 avenue d'Altkirch
68350 BRUNSTATT - DIDENHEIM

Dossier n° 18-4239
Suivi par Stéphanie HUCBOURG
Tél. : 03 89 30 61 23

Colmar, le 22 AOUT 2018

Monsieur le Maire,

Vous m'avez notifié, par courrier en date du 10 juillet 2018, vos projets de modifications simplifiées n°1 et n°2 du PLU de BRUNSTATT, en application de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Ces deux dossiers portent sur les points respectifs suivants :

- Pour la modification simplifiée n°1 : modification de la règle de hauteur pour les secteurs UDa et UDa1, afin de la mettre en cohérence avec celle du secteur UD contigu,
- Pour la modification simplifiée n°2 : renforcer l'objectif de logements sociaux pour le secteur 1AUc situé à proximité immédiate de l'hôpital Emile Muller.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous faire savoir que ces dossiers recueillent l'avis favorable du Conseil départemental.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente



Brigitte KLINKERT